



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°21 - AVRIL 2015

Le mot du Maire

Lors de mes derniers vœux, j'évoquais et m'insurgeais de la somme ponctionnée à la commune par l'Etat pour s'acquitter de la péréquation horizontale. Cette taxe est prélevée auprès des communes reconnues comme riches et est théoriquement reversée aux communes dites pauvres ou en déficit. Si je ne suis pas foncièrement opposé à aider les toutes petites communes rurales, je suis catégoriquement contre le fait que l'argent de vos impôts serve à renflouer les caisses des communes qui ont eu la folie des grands.

Pour cette année, cette taxe représente plus de 21 000 € pour notre commune soit 40% de plus que l'an dernier, et il y a fort à parier que ces augmentations ne s'arrêteront pas de sitôt et c'est bien là le danger. Comment pouvons-nous vous apporter dans ces conditions un cadre de vie agréable, réaliser des investissements ou payer les échéances d'emprunt, si une telle situation devait continuer ?

Beaucoup de communes dans notre canton rencontrent des difficultés pour boucler leur budget, et pourtant elles n'échappent pas à cette taxe. Elles sont, donc, dans l'incapacité de réaliser le moindre investissement.

Je suis donc très réservé quant à l'utilisation de ces fonds prélevés par l'état. Où va l'argent ? Qui en bénéficie ? Autant de questions qui restent sans réponse. Je suis redevable des deniers que vous versez à la commune, mais l'état ne semble pas avoir la même conduite. Bien des démarches ont été entreprises par l'association des maires du Loiret et celle des maires de France. Les députés et les sénateurs ont interpellé le gouvernement sans obtenir le moindre résultat. Alors face à cette indifférence, les maires doivent se mobiliser et se faire entendre pour sauver les communes et vous rendre des comptes. Nous devons, absolument, savoir comment votre argent est utilisé. Il est intolérable que l'on nous laisse sans réponse.

Vous pouvez compter sur ma détermination et mon dévouement pour obtenir ces réponses.



Palmiers et Magnolia en fleur !

L'édito

Bénévoles

Dans notre commune, ces temps derniers, nous avons eu des bénévoles un peu déçus, par exemple Yolande dans le cadre du blé en herbe. Par contre il y a des nombreux bénévoles ravis : ceux de Saint Père En Fête qui multiplient les animations. Nous avons également des bénévoles volontaires et inventifs : ceux de la bibliothèque pour la création des « bébés-lecteurs » et les « cafés-lecteurs ». Il nous manque quelques bénévoles pour la kermesse de l'école. Quels qu'ils soient la municipalité tient à leur renouveler son soutien et ses remerciements pour leur action et est persuadée que sans eux beaucoup de choses ne seraient pas possible.

MERCI LES BÉNÉVOLES.

M. le Maire interpellant ses homologues en réunion de Communauté de Communes



Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - L'édito

Page 2 : L'école municipale V.Meunier

Page 3 : Ecole - Bibliothèque - Elections départementales

Page 4 et 5 : Retour sur les derniers événements

Page 6 : « Saint Père d'antan » - Quizz

Page 7 : Evénements à venir - Invitation

Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Agenda



Animation Communale

Durant les vacances de février, les fidèles écoliers de Saint Père sur Loire s'étaient inscrits pour participer aux ateliers de Sandrine, l'animatrice municipale.

- Mardi 24/02, les enfants furent invités au club de l'amitié pour célébrer « mardi gras », décoration de masques et dégustation de crêpes étaient à la une !

- Jeudi 26/02, le château de Sully sur Loire attendait nos détectives ! Un petit rallye à énigmes était proposé sur le thème des métiers du château

- Mardi 03/03 et Jeudi 5/03, place à un atelier « dessin », avec l'intervention de Mr Jacques Thomas dessinateur humoriste professionnel:

Dessins sur le thème de la musique et caricatures de chaque enfant furent réalisés.



Le Carnaval



Samedi 21 Mars a eu lieu le rendez-vous carnavalesque « Au royaume des chiens » dans les rues de Saint Père sur Loire, accompagné de l'harmonie de Sully sur Loire associé à l'Éducation Canine Saint Péroise.

A l'issue du défilé, un goûter fut servi aux participants. Une démonstration de travail en campagne était prévue avec Doker, berger belge malinois champion de France 2015. Malheureusement, l'animal s'étant blessé à un concours, celle-ci n'a pas eu lieu. Nous lui souhaitons un bon rétablissement !



Des Chèvres et des lapins à l'école

Le vendredi 18 mars, à la récréation du matin, Catherine et Daniel sont venus nous montrer leurs lapins, leurs chèvres et leurs moutons ; Il y avait 5 lapins, 3 chèvres et 2 moutons. Nous avons eu le droit de prendre les lapins et de caresser les chèvres et les moutons. Les petits de maternelle étaient très contents : au départ, Catherine avait amené ses animaux pour eux... Mais les grands aussi étaient intéressés : c'était un nouveau jeu rigolo pour la récréation !!

Clara



La « Rando » de L'école

Le dimanche 11 janvier, nous avons organisé notre randonnée d'hiver. Il y avait plusieurs parcours (5, 8, 13, 15 et 21 kilomètres) et le départ était donné à la salle polyvalente. Nous n'avons pas pu faire de la publicité sur la radio France, mais beaucoup de randonneurs sont venus quand même. Certains viennent depuis plusieurs années et nous leur écrivons chaque année. Il y a eu plus de 450 randonneurs en tout. Il ne faisait pas très chaud avec le vent, mais il y avait du soleil. Comme la Loire était haute, le sentier du bord de Loire était recouvert d'eau, alors nous avons fait passer les gens sur le parcours de la Loire à vélo.



Tout s'est bien passé et des randonneurs nous ont dit que c'était bien. Il y a juste un groupe qui discutait alors il est sorti du parcours, mais on l'a vite retrouvé.

L'argent qu'on a gagné servira pour la classe de découverte de cette année.

Tessa et John



Bibliothèque : « Les bébés lecteurs »



Des histoires pour les bébés

La bibliothèque, grâce aux animatrices Sandrine, Raymonde et Nadine a donné naissance à l'animation les « bébés lecteurs ». Elles proposent d'accueillir les bambins accompagnés des mamans ou des nounous au rythme d'un lundi tous les 2 mois. Ce projet a pour but l'éveil des tout-petits avec comme démarche l'apprentissage de l'écoute : après avoir choisi un thème (le petit bois charmant et les insectes pour la première) les animatrices lisent un conte et à l'aide d'un CD interactif demandent aux enfants une participation chantée et dansée. Cela permet de transformer la garde habituelle en garde éducative, une bonne pratique pour préparer les 12- 36 mois à la scolarisation.

Pour les seniors, une activité similaire a été créée avec le « café-lecteur » le vendredi à la demande d'adhérents toujours aussi nombreux.

Résultats des élections départementales



| Candidats | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour |
|---|----------------------|-------------------------|
| | % voix | % voix |
| Line FLEURY et Jean-Luc RIGLET Union de la Droite | 39,64% | 57,77% (élus) |
| Marine BLONDEL et Raphaël LAPUYADE Front National | 36,04% | 42,23% |
| Thierry COLIS et Yasmina SERVANT Parti Socialiste | 12,84% | |
| Sylvain COUTANT et Maryse PELOILLE Divers droite | 6,98% | |
| Alain DENIS et Florence PAIVA Front de Gauche | 4,50% | |

| | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour |
|---|----------------------|-----------------------|
| Nombre d'inscrits | 785 | 785 |
| Nombre de votants | 463 | 459 |
| Taux de participation | 58,98% | 58,47% |
| Votes blancs (en % des votes exprimés) | 2,81% | 5,01% |
| Votes nuls (en % des votes exprimés) | 1,30% | 1,09% |

Retour sur quelques évènements



Voeux du Maire

Comme d'habitude c'est début janvier que M Foulon, maire de la commune a présenté ses vœux pour l'année 2015 à la population dans une salle polyvalente comble.

Cette année la cérémonie a commencé par une minute de silence pour les journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo. Avant de réaffirmer que les finances de la commune étaient saines et que l'aménagement du pont du chemin de fer en passerelle piétons et vélos sera un de ses principaux objectifs. Cette soirée s'est terminée par un apéritif servi par les élus.



tous les convives et l'animation confiée à Vick et Mag a été à la hauteur. Nul doute que 2016 verra une nouvelle édition de cette manifestation. Et tout cela grâce aux bénévoles qui œuvrent toute l'année dans cette association. ENCORE MERCI À EUX.

Soirée choucroute et cabaret



Pour la seconde année consécutive le Saint Père En Fête a organisé au mois de février une soirée « repas », après le moules frites de l'année dernière une choucroute était servie cette année. Celle-ci a été très appréciée par



Le repas du C.C.A.S.

Un bel après midi pour nos aînés

Dimanche 1^{er} mars une soixantaine de convives se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un repas offert par le C.C.A.S. Le repas hautement soigné, de l'apéritif au café, a été servi dans une ambiance musicale grâce à 3 Saint-Pérois dévoués. Chaque dame a pu repartir avec un joli bouquet de jonquilles offert

par Monsieur le Maire absent à cette manifestation pour des raisons familiales. Toutes les personnes n'ayant pu se rendre à ce repas se sont vu remettre un colis distribué par les conseillers début avril.



À cette occasion, au gré des conversations, l'idée d'organiser des rencontres entre professionnels et amateurs a germé ; il reste à cultiver cette dernière. Cette remise de récompenses s'est terminée autour du verre de l'amitié. Nous espérons que le climat de 2015 soit plus clément pour les jardins.

Le Concours de fleurissement



Malgré une météo peu propice au jardinage en 2014, 42 habitants de Saint Père se sont battus contre les caprices du temps pour agrémenter et embellir leur maison. La commission « Fleurissement » a eu le plaisir de remettre à chacun de ces jardiniers un bon d'achat à utiliser chez différents professionnels. Cette remise de prix s'est déroulée le 21 mars 2015 à la salle polyvalente.

Retour sur quelques évènements (suite)



Le Souvenir Français

« À nous le souvenir. À eux l'immortalité »

Voilà la devise du Souvenir Français, association dont les deux missions sont d'entretenir les tombes de ceux qui sont tombés pour la France et de perpétuer la mémoire de ceux-ci. L'A. G. de la Délégation Générale du Loiret a eu lieu à Saint Père le samedi 28 mars. Celle-ci a été suivie

par une centaine de personnes en présence d'un grand nombre d' « officiels ». En fin de matinée, toute cette assemblée accompagnée de certains Saint Pérois s'est rendue au monument aux morts pour un dépôt de gerbes. Au retour un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à la salle polyvalente avant que tous les présents ne se retrouvent à l'hôtellerie du Château pour un « Repas du Souvenir ».



L'éducation canine St Péroise



Le club d'éducation canine Saint Pérois a organisé les 7 et 8 Mars 2015 un sélectif d'obéissance comptant pour le championnat de France qui se déroulera cette année aux Carrières Noires (La Rochelle le 2 et 3 Mai 2015). Les concurrents venant de toute la France se sont départagés pendant ces deux jours. C'est un Border Collie qui remporte la première place.

Monsieur Patrick Foulon Maire de St Père sur Loire a remis le Trophée à Mme Céline Dolibois venant de Gouvieux .



L'Amicale

Encore une saison théâtrale réussie pour l'Amicale de Saint Père. La comédie de Jean Claude Martineau « Petites pipettes et gros calibres » a remporté un franc succès. Environ 3000 personnes se sont déplacées pour voir la pièce durant la tournée. Les acteurs, en pleine forme, ont beaucoup amusé leur public.

« Le blé en herbe », nos acteurs jeunes ont présenté leur spectacle le 5 avril devant une salle clairsemée. Quelques parents n'ayant pas trouvé utile de venir applaudir leurs propres enfants. C'est navrant !!



Les enfants, eux-mêmes, fait de société, hélas, n'ont pas toujours eu un comportement adéquat. Manque de discipline, chahut, légèreté dans l'apprentissage de leur texte voire insolence. C'est dans ce climat quelque peu délétère et trop difficile à vivre pour moi, que j'ai décidé d'arrêter l'atelier théâtre. J'en suis fort déçue car j'aimais enseigner ma passion, mais seule face à une douzaine de petits trublions, je jette l'éponge.

Yolande Cloutier



L'A.M.S. (association multi-sports)



En cette période hivernale, l'A.M.S. a continué ses activités diverses et variées. Une vingtaine de membres sont partis une semaine au ski, d'autres ont continué les randonnées pédestres dans la région, se sont retrouvés à Saint Benoit pour des soirées de sports en salle. Nos coureurs continuent de s'illustrer dans toutes les courses où ils sont présents. Tout ce beau monde a passé une soirée « italienne » en

mars très sympa. Il est prévu pour bientôt des activités nouvelles, puisque certains vont s'initier au golf, d'autres vont découvrir le tchoukball et en août, il est déjà prévu d'aller passer un grand week-end en V.T.T. du côté de Troyes, cela prouve que les activités ne manquent pas. Si vous êtes intéressés par tout ce programme n'hésitez pas à venir rejoindre cette association, vous y serez les bienvenus.



« St Père d'antan » : La Pêche en Loire

Avec les beaux jours arrivent les moments où chacun pourra prendre le temps de flâner aux bords de Loire et pourquoi pas aller pêcher dans ce beau fleuve qui est le nôtre. Ce petit texte est juste là pour prouver, s'il le fallait, que Saint Père était par le passé un coin de pêche bien fréquenté.

Parlons de la pêche ; il n'y avait pas de permis, on pêchait comme on voulait. Une perche de noisetier, un bout de fil, un hameçon que l'on appelait un « nain » et que l'on montait sur un crin de cheval, et on prenait du poisson. Pendant l'hiver, lorsqu'il y avait de la glace, nous repérons les poissons sous cette couche de glace ; un coup de massue dessus et ça les assommait ; il ne restait qu'à dégager la glace pour les attraper ; ça, par exemple, c'était interdit.

Les pêcheurs professionnels venaient tous les ans vers le mois de février pour la pêche au sau-



mon. Ils édifiaient un barrage à environ 300 mètres en amont du hameau de « Saint-Thibault » leurs filets barraient la moitié du cours de la Loire. À l'extrémité de ce filet, se trouvait la « toue », grande barque plate où se tenait le pêcheur attentif qui tenait une ficelle reliée au carrelet immergé ; si un poisson heurtait du nez dans les ficelles qui soutenait le carrelet, le pêcheur averti par la vibration remontait très vite le carrelet : quelquefois le poisson était dans le carrelet et il fallait vite le capturer ou bien il était déjà parti. On prenait ainsi des saumons mais aussi beaucoup d'aloses. En 1926 ou 27, fut pris un esturgeon qui mesurait presque 2 mètres de long ; il fut exposé à SULLY, dans un café, et il fallait payer dix sous pour le voir !

M.A.



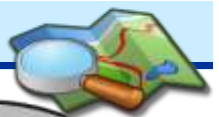
À la découverte de St Père



Réponse du PSP 20:
Panneau d'information rue de Paris

Où se trouve ce nouveau panneau de signalisation ?

Réponse dans le prochain numéro





SAINT PÈRE SUR LOIRE
Dimanche 26 avril

VIDE GRENIER *2e le mètre*

Emplacement donné au fur et à mesure des arrivées **de 7 h à 18 h**

Marché du Terroir
Foire Artisanale *Saint Père en fête*
 (Entrée gratuite)

Buvette - restauration

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



La fête des voisins

La Fête des voisins est officiellement prévue **le vendredi 29 mai** cette année. Comme les années précédentes, sachez que la commune vous aidera au niveau de la logistique si vous avez besoin. Pour éviter l'isolement et favoriser les liens entre les personnes résidant dans la même rue ou le même quartier et ainsi renforcer les liens de proximité, créer une solidarité entre voisins, développer un sentiment d'appartenance à un même quartier, se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement, n'hésitez pas à lancer cette idée dans vos quartiers respectifs à la date de votre choix.

AMUSEZ VOUS BIEN !

Le marathon du saumon

En famille, entre amis ou collègues, venez passer une journée conviviale, ludique et pédagogique tout en contribuant à la sauvegarde d'une espèce menacée : le saumon sauvage.

L'évènement, du 10 au 26 juillet, est ouvert à tous, enfants comme adultes, sportifs ou non sportifs chacun pourra passer une incroyable journée au fil de l'eau et découvrir ou redécouvrir les rives de l'Allier et de la Loire.

L'étape de St Père sur Loire à Châteauneuf sur Loire aura lieu le samedi 18 juillet

Le Marathon du Saumon
 ALLIER-LOIRE 500 KM

Pour plus d'informations :

- <http://www.marathondusaumon.fr/>
- page Facebook (Le-Marathon-du-Saumon)

Prix de St Père sur Loire
Vendredi 29 mai départ 19h

2ème et 3ème Catégories
 80 coureurs max

Départ et arrivée face à l'église
 - 40 tours pour les 2ème cat.
 - 30 tours pour les 3ème cat.
 Changement de roues autorisé après création
 Retour des dossards à 18h15 au position

Prix Michel Boutreau
Prix d'équipe
Prix de la combativité
Classement par points

Course organisée par le CSN Sully Cyclisme participation des enfants de l'école à 19h

Ufolep
 SAINT-PÈRE

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

INVITATION : A quand le coteau Saint Pérois ?

L'idée de constituer un atelier d'œnologie a germé dans la tête de certains de nos administrés. Ce groupe pourrait se réunir tous les mois ou tous les 2 mois afin d'appréhender les subtilités de la dégustation, d'affiner son palais et d'acquérir un vocabulaire commun permettant de découvrir nos belles appellations viticoles. **Si vous êtes intéressés pour participer à cette activité, faites vous connaître en mairie qui transmettra.** Cela permettra de vérifier si cette idée est viable à Saint Père et dans quelles conditions ces personnes pourraient mettre en œuvre les soirées « dégustation » après avoir réuni les amateurs. Nul doute que si cette activité voyait le jour ces œnologues en herbe pourraient également s'intéresser aux « vignes communales » de manière à nous élaborer dans l'avenir un vin digne de ce nom.



MISE A JOUR DES REGLEMENTS INTERIEURS DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les règlements intérieurs du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire réactualisés pour l'année 2014/2015.

VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités annuel 2013 de la Lyonnaise des Eaux, Déléguataire du Service de l'eau potable.

Ce rapport, destiné notamment à l'information des usagers, est mis à la disposition du public.

COMMISSIONS SCOLAIRE ET DU PERSONNEL : DELIBERATION DU CONSEIL

Le Conseil Municipal se prononce majoritairement contre la création des commissions scolaire et du personnel.

DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ECOLE

Le Maire informe l'assemblée que Mme THIBAUT, déléguée aux affaires scolaires, siègera avec lui au conseil d'école.

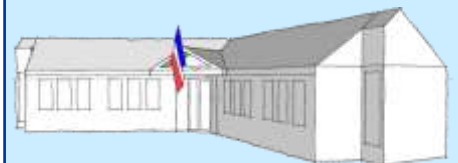
INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

◇ Le Maire liste les travaux et achats réalisés pour la rentrée scolaire. Il précise que les retours qu'il reçoit pour l'organisation mise en place suite à la réforme des rythmes scolaires sont tous positifs.

◇ Le Maire fait part au Conseil que le broyeur à végétaux a été livré et que les agents techniques ont reçu une formation. Il souligne que les résidus de broyage obtenus sont très satisfaisants.

◇ M. CLOUTIER informe l'assemblée qu'une première tranche de rénovation de l'éclairage public va être lancée cette année dans les Rues de Touraine, d'Anjou et des Ecoles afin d'équiper 20 lampadaires en led pour réaliser une économie d'énergie d'1/3.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr

Le conseil municipal du 24/09/2014 :

REVISION DES TARIFS DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT AU 01/01/2015

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de fixer les tarifs, au 1er janvier 2015, comme suit :

- 60 € / an pour la base forfaitaire de la redevance de déversement à l'égout,
- 1,10 € / m³ pour la partie proportionnelle à la consommation réelle d'eau.

MAINTIEN DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE AU 01/01/2015

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier, au 1er janvier 2015, les tarifs de location de la salle polyvalente, soit :

- ◇ avec enlèvement des déchets par les services techniques :
 - 180 € pour les personnes ou entreprises de la Commune,
 - 320 € pour les personnes hors-Commune ;
- ◇ avec enlèvement des déchets par les locataires :
 - 160 € pour les personnes ou entreprises de la Commune,
 - 300 € pour les personnes hors-Commune ;
- ◇ pour les associations au titre de l'enlèvement des déchets :
 - une base forfaitaire de 20 €.

MAINTIEN DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES AU 01/01/2015

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier, au 1er janvier 2015, les tarifs des concessions funéraires fixés depuis 2005, comme suit :

- ◇ les concessions (50 ans : 310 € - 30 ans : 190 €),
- ◇ les demi-concessions (50 ans : 160 € - 30 ans : 95 €),
- ◇ l'occupation du caveau provisoire (2 € / jour).

REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE CHEMIN DES NOUES ET DEMANDE DE PARTICIPATION AU DEMANDEUR

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de réaliser les travaux d'extension des réseaux d'eau et d'électricité dans le Chemin des Noues pour desservir une parcelle située en zone UB1 du POS.

Le Conseil Municipal décide toutefois de demander au bénéficiaire une participation de 50 % puisque cet aménagement est destiné à son usage exclusif.

DENONCIATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE L'ETAT POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME RELATIVES A L'OCCUPATION DU

SOL AU 01/12/2014

Le Conseil Municipal dénonce, à l'unanimité, à compter du 01/12/2014, la convention portant sur la mise à disposition des Services de l'Etat pour l'instruction des demandes d'urbanisme relatives à l'occupation du sol.

DELEGATION DE L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SULLIAS A COMPTER DU 01/12/2014

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un service d'instruction des droits du sol est en création à la Communauté de Communes du Sullias et sera opérationnel à compter du 01/12/2014.

Il précise toutefois que la Mairie de Saint Père restera le lieu unique de dépôt des autorisations d'urbanisme.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la délégation de l'instruction des demandes d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation du sol à la Communauté de Communes du Sullias à compter du 01/12/2014.

REVISION DU POS VALANT PLU

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réviser le Plan d'Occupation des Sols en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et sollicite de l'Etat une aide financière.

CREATION DE LA COMMISSION POUR L'ELABORATION OU LA REVISION DU PLU

Le Conseil Municipal désigne les membres de la Commission pour l'élaboration ou révision du PLU :

- ◇ M. FOULON Patrick, Président,
- ◇ M. BRETON Denis,
- ◇ M. CLOUTIER Jacky,
- ◇ M. BERRUE Didier,
- ◇ M. HIRLAY Jacques,
- ◇ Mme DARGENT Séverine,
- ◇ Mme THAUVIN Christine.

ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT APPROLYS

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la Commune à la Centrale d'achat APPROLYS.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION "DE LA PLUME AUX CISEAUX"

Le Conseil Municipal attribue, à la majorité, à l'Association "de la Plume aux Ciseaux" une subvention d'un montant de 1 500 € et précise que, compte tenu de l'importance de l'aide financière sollicitée, aucune subvention ne sera accordée

Le conseil municipal du 04/12/2014 :

PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

ETUDE DE PROGRAMMATION RELATIVE A LA RESTAURATION ET A LA VALORISATION DU QUARTIER DU "VIEUX BOURG" : DESIGNATION DE L'ATTRIBUTAIRE

Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du marché relatif à l'étude de programmation pour l'aménagement et la valorisation du Vieux Bourg et des Bords de Loire à Clotilde LIOT, paysagiste DPLG - sise à MEUNG SUR LOIRE (45130) - pour un montant de 9 662,50 € HT.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La bibliothèque municipale est désormais équipée d'une borne de consultation publique à internet.

Agenda

26 avril

St Père en Fête

Vide Greniers + Marché artisanal

29 mai

St Père en Fête

Course cycliste

30 mai

Ecole V.Meunier

Kermesse (si bénévoles suffisants)

13 juin

Education canine St Péroise

Journée Portes Ouvertes

14 juin

La Guinguette

Guinguette

26 juin

Ecole V.Meunier

Spectacle de fin d'année

27 juin

St Père en Fête

Fête du village / Vide-greniers / Feu d'artifice.

28 juin

La Guinguette

Guinguette

